



Un pas vers la guérison Politique de confidentialité et de lutte contre l'intimidation

Un pas vers la guérison, une campagne de souscription menée par des élèves au profit de la Fondation de l'hôpital St. Mary pour les traitements et les services liés aux cancers féminins, s'engage à promouvoir, auprès des jeunes femmes participant à cet événement annuel, le respect et la non-concurrence dans le cadre de ses activités éducatives.

Un pas vers la guérison considère que la communication d'informations ayant trait à ses activités et aux autres occasions d'apprentissage connexes (p. ex. l'assemblée annuelle éducative, les bourses étudiantes Un pas vers la guérison 2011) constitue un volet éducatif de sa mission. Dans l'éventualité où une élève, un parent ou un donateur souhaite ne plus recevoir de communications de la part d'Un pas vers la guérison (y compris les événements et les occasions de bénévolat de la fondation et de l'hôpital et leurs bulletins de nouvelles, sans toutefois s'y limiter), nous prions la personne en question de communiquer par téléphone avec un représentant de la Fondation de l'hôpital St. Mary au 514.734.2694 ou par courriel à l'adresse gfc@ssss.gouv.qc.ca. Nous serons heureux d'observer votre demande et de modifier notre liste d'envoi en conséquence.

Conformément à notre code de conduite professionnelle et suivant notre « [Charte des droits du donateur](#) », aucune information se rapportant aux souscriptions reçues dans le cadre d'Un pas vers la guérison ou de tout autres activités de la Fondation de l'hôpital St. Mary ou de l'hôpital même ne sera divulguée à une tierce partie.

De plus, conformément aux lois du Canada, ni la fondation, ni l'hôpital, ni Un pas vers la guérison n'utiliseront quelconque renseignement personnel au sujet des enfants à des fins de financement.

Les étudiantes, les parents et les professeurs représentant les écoles participantes comprennent que les jeunes femmes qui prennent part à Un pas vers la guérison sont tenues de faire preuve d'une moralité et d'une éthique de haut niveau, et ce, conformément aux pratiques et politiques de chacune des écoles participantes. Par conséquent, Un pas vers la guérison a adopté une politique de « tolérance zéro » en matière d'intimidation et de harcèlement. Les responsables des écoles concernées traiteront rapidement de tout incident d'intimidation, s'il y a lieu, commis à l'aide de quelconques outils promotionnels, documents ou ressources fournis par Un pas vers la guérison, ou en lien avec cette activité de financement, afin d'assurer qu'il y ait conformité avec les politiques et pratiques des écoles déjà établies.

Les parents et les élèves sont avisés que les événements de la Fondation de l'hôpital St. Mary auxquelles ils participent (y compris Un pas vers la guérison, mais ne se limitant pas à ce dernier) sont photographiés et filmés à des fins de diffusion aux bulletins de nouvelles. Conformément aux lois canadiennes sur la protection des renseignements personnels, aucune image ou ressemblance d'une personne ne sera utilisée sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation de cette dernière ou celle de ses parents ou de son tuteur. La Fondation de l'hôpital St. Mary ne ménage aucun effort pour prévenir la modification des photographies qu'elle a en sa possession et leur utilisation à mauvais escient. Si vous souhaitez ne pas être photographié pendant un événement, veuillez communiquer à l'avance avec un représentant de la Fondation de l'hôpital St. Mary pour l'en aviser.

Pour en savoir davantage sur les moyens par lesquels la Fondation de l'hôpital St. Mary protège vos renseignements personnels et pour lire notre politique de confidentialité intégrale, veuillez visiter notre site Web au www.fondationstmary.ca.